

Caractéristiques de la baignade

Nom de la baignade : Redan
Commune : Landunvez
Département : Finistère (29)
Région : Bretagne

Personne responsable de la baignade :
M. le Maire

Période de surveillance sanitaire :
du 15 juin au 15 septembre

Heures de surveillance de la baignade :
Baignade non surveillée

Fréquentation moyenne journalière :
Fréquentation exceptionnelle

Equipements : néant

Autres activités :

Schéma de la zone de baignade



Carte de la zone d'influence



Historique de la qualité de l'eau de baignade

Qualité de l'eau de baignade au cours des 3 dernières années

Année	2007	2008	2009	2010
Classement selon Directive 76/160/CEE		B	A	B
Classement selon Directive 2006/7/CE*				Excellente

A : eau de bonne qualité – B : Eau de qualité moyenne
C : Eau pouvant être momentanément polluée – D : Eau de mauvaise qualité
* Simulation réalisée sur les résultats des 3 dernières saisons

Liste des épisodes de pollutions au cours des 3 dernières années

Date	Type de pollution	Origine de la pollution	Interdiction de la baignade
néant	néant	néant	néant

Échouage d'algues vertes : néant

Potentiel de prolifération du phytoplancton : absence de suivi

Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion

Gestion préventive des pollutions

Sans objet

Plan d'actions

Sources de pollution potentielles ou avérées

Sans objet

Principales mesures et calendrier de réalisation

Sans objet

Recommandations aux baigneurs

Respectez les interdictions qui pourraient être prononcées en cours de saison par la commune.

Évitez de vous baigner après un orage.

Méfiez-vous des écoulements sur la plage : Ces rejets peuvent être contaminés.... Le contact prolongé avec ces eaux peut alors présenter un risque sanitaire. Bien qu'ils apparaissent aux yeux des enfants comme un espace de jeu privilégié, apprenez aux petits à les éviter.